

## Compte rendu de séance

### Séance du 20 mars 2026

L'an 2026 et le 20 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE Salle du haut

**Présents** : Mmes : BALLOT Sandrine, COMBRE Nathalie, FEDRZEL Chloé, GAUREL Karine, POUX Marie-Laure, SALES Christine, SOUCHEYRE Evelyne, MM : BARLOT Nicolas, COURTEIX Anthony, ECLACHE Patrice, FABIE Éric, FLANDIN Thierry, IZARD Bruno, SUDRE Frédéric, TOURREIX Jean-Luc

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15

**Date de la convocation** : 16/03/2026

**Date d'affichage** : 16/03/2026

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DU PUY DE DOME le : 23/03/2026

et publication ou notification du : 23/03/2026

**A été nommé(e) secrétaire** : Christine SALES

#### **Objet(s) des délibérations**

##### **SOMMAIRE**

Détermination du nombre d'adjoints au Maire de la Commune de Gelles - 2026\_021

Luc Gourdy, maire sortant, accueille les nouveaux élus. Il profite de ce moment pour lire un mot à l'assemblée :

« Pour moi, ce soir, c'est une page qui se tourne. J'ai fait 3 mandats dont 2 de maire, voilà pourquoi je n'ai pas voulu me représenter. Pour plusieurs raisons : Déjà, à 70 ans, il faut laisser la place aux jeunes.

Je veux passer plus de temps auprès de ma famille qui a été souvent délaissée avec des réunions 3 à 4 fois par semaines pour la commune, la communauté de commune et l'EHPAD.

Et j'avais une équipe derrière moi qui était prête à s'engager.

Avec Jean-Luc, nous en avons parlé plusieurs fois. Il connaît très bien les rouages de la commune et de la communauté de commune. Nous avons travaillé ensemble durant 3 mandats et je sais toutes ses compétences.

Et avec la belle équipe qu'il a mis en place, je pense qu'ils vont faire de belles choses pour notre commune.

Voilà, maintenant, je vais faire quelques remerciements. Je remercie mes adjoints, Brigitte, Nathalie et Jean-Luc ainsi que l'ensemble du conseil municipal et l'ensemble du personnel.

Je veux aussi remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu durant ces 3 mandats.

Maintenant, en attendant l'élection du maire, Je peux partir sereinement car je sais que la commune sera entre de bonnes mains. »

Le doyen des élus, Éric FABIE, préside le conseil municipal avant l'élection du maire.

Il prend la parole en remerciant Luc Gourdy et précise que toutes les séances de conseil municipal sont ouvertes au public.

#### **Election du maire**

Éric FABIE demande s'il y a un candidat pour assumer ce poste, Jean-Luc Tourreix lève la main et indique qu'il est candidat. Bruno Izard va déposer les bulletins de vote au nom du candidat.

Éric FABIE, en accord avec Jean-Luc TOURREIX nomme Christine SALES au poste de secrétaire de séance et demande la nomination de 2 assesseurs, Patrice ECLACHE et Frédéric SUDRE se portent volontaires.

Tous les élus votent chacun à leur tour à bulletin secret.

Résultat du dépouillement : 15 enveloppes, Jean-Luc TOURREIX 11 voix, 4 bulletins blancs

Jean-Luc TOURREIX est élu maire de la commune de Gelles, il prend la présidence de la séance et lit le mot du maire :  
« C'est avec beaucoup d'émotions que j'ouvre la première séance de ce nouveau conseil municipal.

Tout d'abord, merci à Éric d'avoir présidé l'élection du maire.

Dimanche dernier, lors de l'élection municipale, les Gelloises et Gellois se sont fortement mobilisés avec une participation à plus de 81%.

Je remercie tous les électeurs qui ont permis de faire vivre notre démocratie.

Cette équipe, de 15 élus, devra avoir comme objectifs l'intérêt commun et le développement de notre commune durant les 6 ou 7 prochaines années.

Et je réaffirme que le projet n°1 sera de faciliter la réouverture de la pharmacie et l'installation d'un médecin généraliste. Je suis très honoré de la confiance que vous m'avez accordée et après ces 18 années au service de ma commune, j'ai totalement conscience de l'engagement d'une telle fonction.

Je remercie également les 9 élus sortants qui ont œuvré depuis de nombreuses années pour le développement de Gelles.

Je tiens, personnellement, à remercier Luc pour son engagement et son investissement lors de ces 3 mandats d'élus et de maire.

La mise aux normes et la mise en accessibilité de notre école ainsi que l'important développement de Gelles resteront pour moi tes plus grandes réalisations. Et, il y en eue bien d'autres !

Merci pour ta confiance et ton écoute, j'ai beaucoup appris à tes cotés !

A nous, maintenant, d'agir avec volonté et détermination pour offrir aux Gelloises et aux Gellois un cadre de vie agréable et serein. »

Éric FABIE interrompt Jean-Luc TOURREIX pour demander à ce que les comptes-rendus soient retranscrits dans leur intégralité en mentionnant les débats et pas seulement les décisions prises.

#### **Détermination du nombre d'adjoints au Maire de la Commune de Gelles - réf : 2026 021**

Vu l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de la commune de Gelles étant de 15 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 4.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de fixer à 3, le nombre d'adjoints au maire,

Autorise Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

**A l'unanimité (pour : 15 ; contre : 0 ; abstentions : 0)**

#### **Election des adjoints**

Jean-Luc TOURREIX explique la modification du mode de scrutin et précise que l'élection des adjoints doit être faite par liste complète et avec la parité entre eux. Il informe qu'une liste issue de la majorité est déjà formée.

Éric FABIE propose d'inclure un candidat de la partie minoritaire dans la liste des candidats majoritaires.

Après débat, Jean-Luc TOURREIX indique qu'il souhaite maintenir la liste des 3 candidats ayant la même vision que lui. La demande d'Éric FABIE est refusée.

A la suite de ce refus, Éric FABIE présente une liste de 3 candidats.

Liste 1 : Nathalie COMBRE (1ère adjointe), Bruno IZARD (2ème adjoint), Christine SALES (3ème adjointe).

Liste 2 : Éric FABIE (1<sup>er</sup> adjoint), Evelyne SOUCHEYRE (2ème adjointe) et Frederic SUDRE (3ème adjoint).

Le vote se déroule à bulletin secret. Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Résultats : 15 votes

Liste 1 : 12 votes

Liste 2 : 3 votes

Monsieur le maire procède à la proclamation des résultats, sont donc élus :

Nathalie COMBRE, 1<sup>ère</sup> adjointe

Bruno IZARD, 2<sup>ème</sup> adjoint

Christine SALES, 3<sup>ème</sup> adjointe

Il annonce également le tableau des élus communautaires, 2 pour la commune de Gelles :

1/ Jean-Luc TOURREIX

2/ Nathalie COMBRE

Il donne lecture du tableau du Conseil Municipal après en avoir expliqué sa composition, à savoir :

- Le maire
- Les adjoints dans l'ordre
- Les conseillers municipaux de la liste majoritaire par âge décroissant
- Les conseillers municipaux de la liste minoritaire par âge décroissant

Monsieur le maire distribue à chacun la charte de l' élu local est en fait lecture, puis il distribue la fiche « contact élu » fournie par l'AMF63 et invite les élus à la renseigner.

Monsieur le maire informe l'assemblée que le prochain conseil se déroulera le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 à 20h avec pour ordre du jour :

- Indemnités des élus
- Délégations au maire
- Constitution des commissions communales et intercommunales
- Nomination des délégués dans différents syndicats et organismes

Monsieur le maire remercie les élus et l'assemblée et les invite à prendre le verre de l'amitié

Séance levée à : 21:08

En mairie, le 23/03/2026

Le Maire, Jean-Luc TOURREIX

La Secrétaire, Christine SALES

